

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 juin 2017

(Convocation du 06/06/2017)

Présents : Ghislaine POIVRE, NOUVIER Claudine, RATAT Yves, LENOBLE Alain, CHIAPPIN Cyril, GUIGNET Rémy, GRANDIOWSKI Jocelyne

Nathalie KONCZAK a donné procuration à Jocelyne GRANDIOWSKI

Absents excusés : VACHEZ Sylvain, DUGIED Dominique

Secrétaire de séance : NOUVIER Claudine

Compte rendu du 10 mai 2017 approuvé

Est rajouté à l'ordre du jour : Dérogation scolaire, SITNA (Gondevin), achat parcelle de terrain le long d'un chemin rural

Droit de Place

Le Conseil municipal fixe le droit de place sur la foire de l'oignon de 2017 :

- Stand de vin : 150 €
- Stand divers (mini 3 m) : 4 €/m linéaire
- Troc puce (mini 3 m) : 3.50/m linéaire
- Camion publicitaire : 25 €
- Stand glace-confiserie, charcuterie : 45 €
- Stand de dégustation de vins : 30 €

Redevance GRDF

Le Conseil Municipal fixe le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de distribution de gaz au taux maximum en fonction du linéaire exprimé en mètre, arrêté au 31 décembre de l'année précédente.

Que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année par application à la fois du linéaire arrêté à la période susvisée et de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1^{er} janvier. La recette correspondant au montant de la redevance perçu sera inscrite au compte 70323.

14 juillet

Le Conseil Municipal établit le programme du 14 juillet.

Aménagement Carrefour RD 110

Au vu de la proposition de la commission marché, le conseil municipal accepte l'offre de l'entreprise Roger Martin avec PSE pour un montant de 57150.45 € H.T et autorise le maire à signer le marché et tout document relatif à ce marché.

Rythmes scolaires

Mme le Maire explique la possibilité de dérogation pour revenir à la semaine des quatre jours.

SITNA, GONDEVIN

Le Conseil Municipal de Pluvet a pris connaissance du compte-rendu de la réunion du bureau du SITNA en date du 31 mai 2017. A noter que dans la cadre du PPRE, Mr Le Président détaille les travaux d'entretien à venir sur le Crosne, l'Arnison et la Norges
Le Conseil municipal :

- s'étonne de ne pas voir citer le Gondevin
- rappel que ce cours d'eau est un affluent de la Tille
- rappel son importance et son rôle majeur dans l'aggravation des risques en cas de crue pour le quartier de la charbonnière (2001, 2013)
- demande à ce titre que les travaux d'entretien ripisylve buissonnante et envahissante soient diligentés concomitamment à ceux du Crosne, le Gondevin en étant la continuité.

Dérogation scolaire

Une demande de dérogation a été demandée pour deux enfants. Le conseil municipal émet un avis défavorable à cette demande.

Achat de parcelles

Le conseil municipal propose d'acheter une bande de terrain de 1 m de large pour une surface de 29 m² au prix de 5.5 € le m² sur la parcelle ZI 131 afin de permettre le passage des engins agricoles sur le chemin rural n°15 dit de l'Arpin.

Les frais de notaire seront à la charge de la commune.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer tous documents inhérents à cette vente soit par acte notarié, soit par acte administratif.